



L'Annuaire

Sommaire

Page 1 : Mot du Maire

Page 2 : La Poste

Page 3 : En juillet dans notre commune
Une nouvelle centenaire

Pages 4/5 : Dites-le avec des fleurs

Pages 6/7 : Canal de Souvion

Pages 8/9 : Communauté de
Communes du Crestois

Page 10 : La Crèche/Halte-garderie

Page 11 : Bibliothèque

Page 12 : Club Saint Médard

Page 13 : La Communauté
« Saint Julien des 3 Becs »

Page 14 : Au revoir Christian

Page 15 : État-civil 2003

Page 16 : Recettes d'autrefois

Supplément : Calendrier des
manifestations

Mot du Maire

Au seuil de cette nouvelle année, je souhaiterais jeter un regard sur le travail accompli, avant de développer les futurs projets et de former des vœux pour l'année qui s'annonce.

Après les inondations de 2002, d'importants travaux, notamment sur la voirie communale ont été nécessaires. Malgré les aides conséquentes de l'état et du conseil général, des sommes considérables, très lourdes ont été investies.

La première phase «Assainissement» a été le grand chantier de l'année. Sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mirabel-Piegros-Aouste, avec le concours de la DDE, et au vu de l'ampleur des travaux, ce chantier s'est globalement bien déroulé. Bien sûr, la gêne pour les riverains a été considérable tant au niveau circulation qu'au niveau bruit et surtout poussière. Que leur patience en soit remerciée. Déjà, la qualité des eaux de notre ruisseau de Blayne s'est considérablement améliorée. En coordination avec ces travaux, les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'électricité ont été renouvelés. Un budget un peu serré a permis d'assumer les dépenses sans avoir recours à un emprunt.

Autre fait marquant de cette année 2003, notre bureau de poste a dû subir une nouvelle réorganisation, attestant du recul des services publics dans nos communes rurales et d'une prise de responsabilités supplémentaires par notre collectivité. Peut-être est-ce cela la décentralisation.

La reprise du bar-restaurant, la relance du marché, l'organisation de manifestations culturelles sportives et festives ont permis à notre village de conserver son dynamisme.

2004 verra sans nul doute la continuation des travaux d'assainissement. Le projet d'agrandissement du cimetière pratiquement défini, les travaux se réaliseront eux aussi cette année. Les études de réfection d'une partie de la traversée du village, ainsi que du réaménagement de la place de la liberté (ancien terrain de basket) marqueront le début de futurs chantiers.

Souhaitant conserver à notre commune son caractère rural avec une activité agricole préservée, il conviendra, j'en suis persuadé de réfléchir sur le devenir de notre plan d'occupation des sols aujourd'hui arrivé à saturation. Seule, une ouverture modérée à la construction, avec un accent sur le logement locatif, permettra un développement raisonnable de notre commune, et un maintien de nos écoles, de nos commerces et de nos activités.

Au sein de la Communauté de Communes du Crestois, le projet de halte-garderie a vu le jour. Le sujet un peu délicat du moment est le projet de gymnase. En effet, si à notre demande, le conseil communautaire a donné son aval pour une implantation sur notre commune, il n'en est pas de même pour la définition du site. Souhaitons que les investissements déjà engagés à l'aire sportive soient pris en compte. Ce serait ainsi la preuve d'une bonne gestion de l'argent public.

Sans être exhaustif, voilà les grandes lignes de la tâche qui nous attend pour cette année 2004. J'en terminerai pour vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année, pleine de bonheur et de joies. Que la santé et la réussite vous accompagne, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Gilles Magnon.

La Poste

Le contexte :

En 1991, La poste, alors entreprise publique d'état, devient entreprise à caractère public, industriel et commercial.

L'Europe, par la libéralisation des marchés, accentuée par les accords de Lisbonne en Mai 2000, donc l'ouverture à la concurrence internationale, entraîne la disparition progressive du monopôle qui était accordé à La Poste. Ne bénéficiant plus du produit des impôts, mais étant soumis à ceux-ci, La Poste doit trouver un équilibre financier par la seule vente de ses produits et services.

L'ouverture à la concurrence :

- aujourd'hui, ouverture totale de la distribution des colis,
- 2003, des courriers de plus de 100 grammes,
- 2006, des courriers de plus de 50 grammes,
- 2006-2009, étude d'une ouverture à la concurrence complète du courrier en 2009.

Le bureau Mirabel-Piégras :

Depuis l'époque où existaient 2 bureaux sur Mirabel et Piégras, plusieurs changements sont intervenus.

En 1992, les bureaux sont jumelés et devant la pression des élus, l'établissement s'engage au maintien des horaires d'ouverture sur les 2 sites et à une globalisation des résultats. Un seul receveur est maintenu. La commune fournit alors de gros efforts en mettant à disposition un local fonctionnel et agréable.

En 2000, ne prenant plus en compte les engagements précédents, la nouvelle direction diminue les horaires d'ouverture. Ceux-ci passent de 25h00 à 12h00 par semaine sur Piégras sur une plage peu attrayante pour le public.

2002, la levée du courrier est avancée de 16h00 à 15h00.

2003, La Poste soumet au conseil municipal son projet de présence postale pour les années 2003-2005. Pas moins d'une trentaine de bureaux sont concernés sur la Drôme, dont celui de Mirabel-Piégras. La proposition consiste à transformer le bureau actuel de Piégras en Agence Postale Communale. L'autre alternative est sa fermeture.

L'Agence Postale Communale :

Sans vouloir tomber dans un travers politique, après négociation et par délibération du conseil municipal en date du 20 Juin 2003, une convention est signée pour 3 ans. Les charges liées au fonctionnement du bureau (personnel, téléphone...) ainsi que les responsabilités liées à l'exercice de l'activité postale sont assurées intégralement par La Poste. La commune met à disposition un local gratuitement et a la possibilité de modifier les jours et les heures d'ouverture. Les opérations et les services assurés jusqu'à présent sont maintenus. La levée du courrier reste inchangée.

A la demande de La Poste, le personnel existant est redéployé. Ainsi, l'agent basé à Piégras se retrouve à Blacons. A l'inverse, l'agent sous contrat depuis 2 ans à Blacons est déplacé à Piégras.

A l'issue de cette convention, les charges de personnel feront l'objet d'une indemnité de La Poste basée sur le nombre d'opérations effectuées et sur la fréquentation du bureau. Voilà de quoi nous sensibiliser sur l'avenir de ce bureau.

Les dirigeants de La Poste argumentant sur une présence postale innovante, une modernisation des bureaux de poste et la volonté d'offrir les mêmes services, c'est tout de même une atteinte à nos services publics que chacun peut condamner, et à une fragilisation de la vie dans nos communes rurales. Aujourd'hui La Poste, demain les hôpitaux, la DDE...

Les horaires d'ouverture :

Suite à l'enquête réalisée en Octobre dernier, à laquelle un grand nombre de personnes a répondu, plusieurs demandes ont été formulées, notamment une ouverture panachée entre le matin et l'après-midi. Ainsi, la municipalité et la direction de La Poste ont décidé de modifier les horaires d'ouverture du bureau et ainsi de les harmoniser avec ceux de la mairie, du bar et du marché (voir horaires en dernière page).

En juillet dans notre commune...

La deuxième édition du marché de nuit s'est déroulée le vendredi 18 juillet et a connu, comme l'an dernier un vif succès.

Cette année, l'animation était très importante sur la Place de la Fontaine puisque « le Campagnard » avait eu la très bonne idée de proposer un repas « moules-frites » avec une animation musicale de qualité ; ce fut une réussite et chacun put se divertir comme il le souhaitait. Il y avait une trentaine d'exposants, proposant des produits assez variés et on pouvait même écouter de la musique d'Amérique du Sud, Place de la Liberté.

Une chaude soirée très animée que l'on espère sincèrement voire se renouveler cette année.

Une nouvelle centenaire



à Diégros-La Plastre

Marie Bernard est née le 24 juillet 1903, à Sainte Marie le Rosans dans les Hautes-Alpes.

Marie BERNARD
100 ans

Le samedi 26 juillet 2003, c'est entourée de sa grande famille et de ses amis qu'elle a fêté ses 100 ans, au quartier des Bories, où elle habite depuis 1955.

Elle a eu cinq filles, 12 petits-enfants, 19 arrière-petits-enfants et est 4 fois trisaïeule. Veuve depuis 1968, elle a su faire face aux difficultés et aux peines de la vie.

Depuis 1996, elle vit auprès de sa fille Rose et de son gendre Paul, et partage son temps entre la région Lyonnaise et les Bories.

Souhaitons-lui de conserver encore longtemps une bonne santé et cette excellente mémoire que certains d'entre nous pourraient lui envier !



Dites-le avec...

Deux Clastrois ont été honorés cette année au concours départemental des maisons fleuries : **Madeleine ARGOUD** dans la catégorie des fermes fleuries et **Jean-Louis BERNARD** pour sa maison avec jardin. ; notre commune a également obtenu un prix d'encouragement par le jury départemental.

Au niveau communal, la remise des prix du concours des maisons fleuries 2003 a eu lieu le dimanche 9 novembre au Centre Rural d'Animation. Voici le palmarès :

« Maisons avec jardin visible de la rue »

1er ex æquo : **Éric NICOLAS**

Jean-Louis BERNARD

2ème prix ex æquo : **Martine HERMANS**

Brigitte MAGNON

Noëlle RAILLON

« Décors floraux au bord de la voie publique »

1er prix : **Simone BONNAFOND.**

« Balcons et terrasses »

1er prix : **Catherine BERNARD**

2ème prix : **Brigitte MINODIER**

« Fenêtres ou murs »

1er prix : **Annie ARNAUD.**

« Édifices publics »

1er prix : **Restaurant scolaire**

« Fermes fleuries »

1er prix : **Madeleine ARGOUD**

2ème prix : **Odette MINODIER**

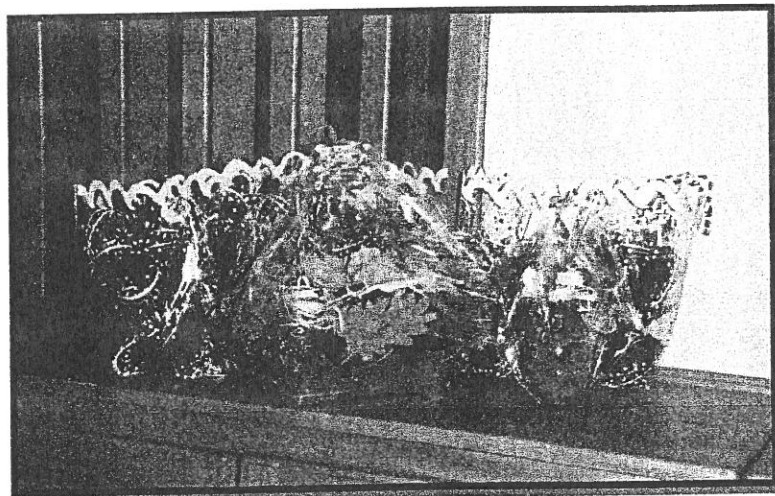
« Potager fleuris »

1er prix : **Michel ROUSSARD**

Lors de cette réception, tous les participants (une trentaine) ont reçu les félicitations et un prix de la part du jury ; il leur a été signalé qu'une fiche d'inscription au concours des maisons fleuries 2004 sera distribuée dans l'Encrier. Cela permettra à chaque habitant de notre commune de s'inscrire au concours, s'il le souhaite ; il suffira pour cela de remettre cette fiche d'inscription à la mairie avant la fin du mois de mai ou bien lors du marché au fleurs, le dernier week-end d'avril.

Cette année, la plupart des prix offerts aux lauréats étaient des compositions de fleurs séchées créées par **Nathalie Honorat** qui a installé son atelier "*un bouquet à la maison*" à son domicile, quartier les Routes.

Nous vous la présentons :



...des fleurs !

Son choix pour l'horticulture générale se fit lorsqu'elle avait 15 ans.

Elle prépare donc un brevet de technicien en horticulture à Romans puis un BTS de commerce horticole à Lyon.

Simultanément elle travaille chez plusieurs fleuristes et acquiert à la Piverdière à Angers une qualification en art floral traditionnel. Côté étude générale, elle saisit l'opportunité de faire un niveau BAC + 3 à la CCI de Valence, ce qui la forme à la gestion et à l'économie des entreprises. À cette époque, ce fut seulement un enrichissement personnel, mais aujourd'hui, c'est un atout important pour son entreprise. Son projet a mûri telle une graine qui germe.

Son mari, Marc, l'a énormément aidé lors de son installation : *« Sans mon mari, mon entreprise ne serait pas telle qu'elle est ; l'atelier qu'il a élaboré sur mesure me permet d'allier travail à temps plein et vie de famille »*.

Son travail comporte plusieurs facettes : - la création ;
- le travail en équipe ;
- la gestion du travail.

Sa clientèle se divise en deux secteurs :

- le marché de gros : *« les fleuristes sont nos clients professionnels. Mes modèles sont alors critiqués et évalués »* ;
- le marché de détail : *« les clients viennent dans notre atelier où je crée la plupart du temps »*.

« J'aime créer, travailler manuellement (bien que je visualise mentalement au préalable mes modèles). Le choix des formes, des couleurs et des matières, suivent la tendance qui me plaît.

Rechercher et observer dans la nature des situations originales que je transforme ensuite dans des compositions uniques.

Notre projet est de construire toujours sur notre belle commune de Piégros, un atelier ouvert à plusieurs possibilités et idées qui restent encore à peaufiner ».

Souhaitons-lui bonne chance dans cette belle aventure et une totale réussite dans son métier qui représente pour elle une véritable passion. Si vous souhaitez avoir des renseignements ou bien commander une création originale, vous pouvez appeler Nathalie au 04.75.40.06.10.



Nathalie Honorat et son équipe lors de sa porte ouverte des 19-20 et 21 décembre 2003

Canal de Souvion

Présentation du Canal de Piégros

dit « Canal de Souvion »
Maître d'ouvrage Balthazar Souvion

Un premier canal avait été creusé en 1815 pour animer les moulins de gourdon. Il prenait naissance dans la rivière sur un barrage aujourd'hui disparu.

En 1829 l'ouvrage fut prolongé jusqu'au limites de Piégros et d'Aouste par Balthazar Souvion, issu d'une famille qui tirait son nom d'un quartier d'Aouste.

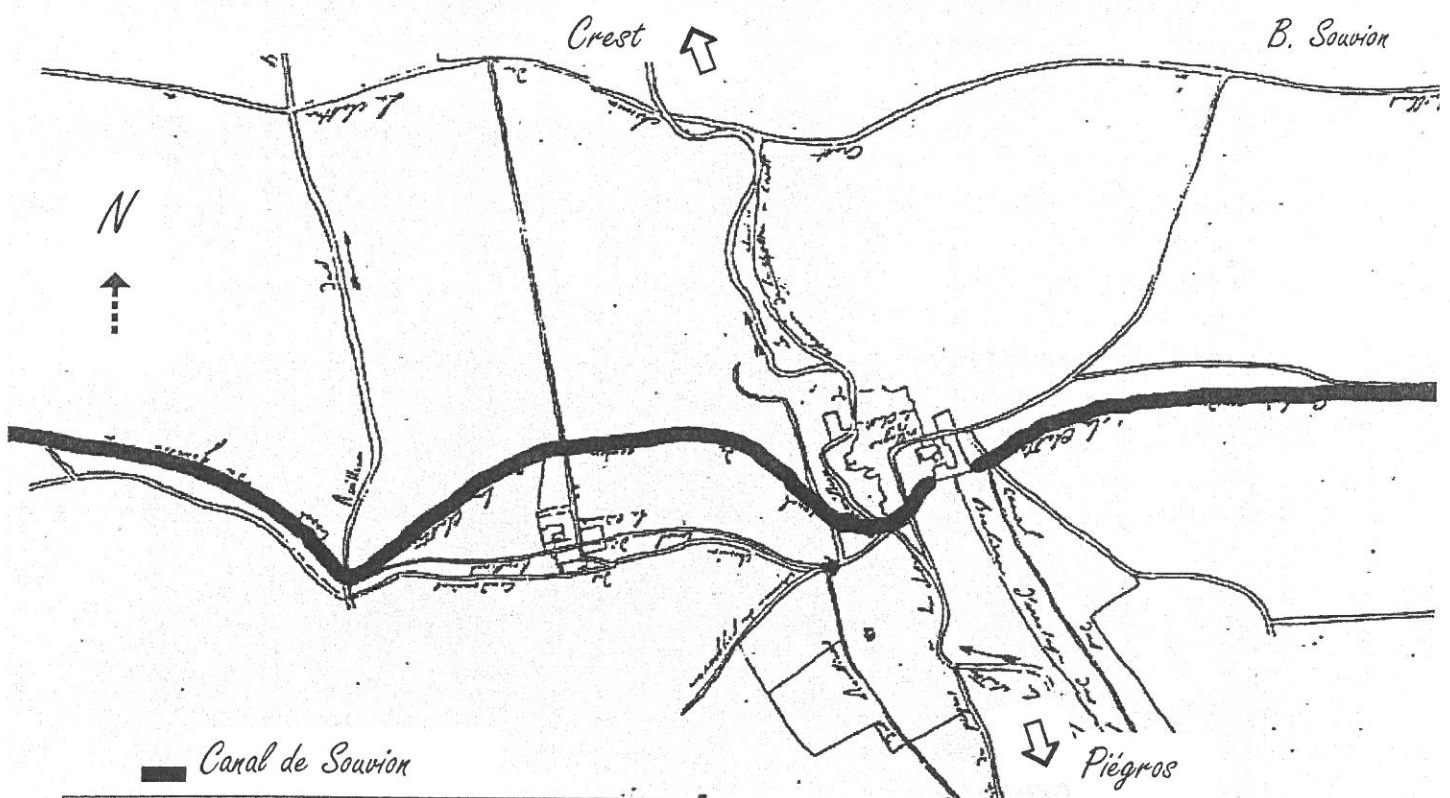
Le Canal de Souvion était long d'une douzaine de kilomètres, mesurait 2.20 mètres de large sur 0.60 mètre de profondeur.

Le canal permit l'installation du moulin de La Clastre, puis du moulinage, mais le principal intérêt du canal était l'arrosage agricole. Il irriguait 265 hectares sur la commune de Piégros-La Clastre.

Le Canal de Souvion a été restauré une dernière fois en 1942.

Mais le projet de reconstruction du barrage fut abandonné en 1945.

Un canal existait déjà au 17ème siècle mais actuellement il ne reste plus aucune trace.



Saillans 29 juin 1830

Lettre de Monsieur Balthazar Souvion

à

Monsieur le Préfet

Les habitants du hameau de La Clastre qui fait parti de la commune de Piégros sont obligés d'aller moudre le grain nécessaire à leur subsistance à un très grand éloignement de leur habitation et très souvent le manque d'eau en été les force à transporter leur blé jusqu'à Crest.

Piégros à dans le village de ce nom un moulin qu'un jour ne peut pas tourner un quart de l'année par le manque d'eau.

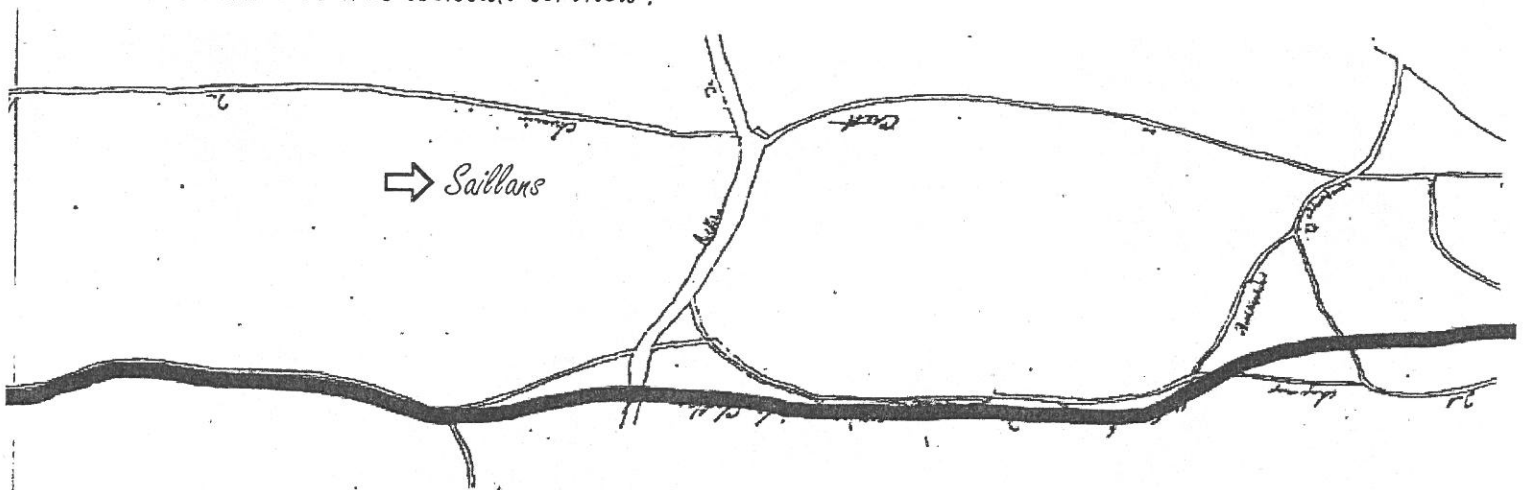
Celui d'Oste qui se trouve à une heure de distance manque souvent d'eau au moment des arrosages, il faut « gueyer » passer à gué la Drôme pour venir moudre à Blacons et plus d'une fois des personnes se sont noyées en traversant la rivière.

Dans le moment que le canal d'irrigation que j'ai fait ouvrir sur le territoire de la commune de Piégros facilite l'établissement d'un moulin à farine et pressoir à huile vivement pressé par les habitants de créer une usine dans le village.

J'ai consenti moins dans mon intérêt que dans celui de ces contrées, et je viens par la présente Monsieur le Préfet vous prier d'avoir la bonté de me faire autoriser par le gouvernement à établir à La Clastre hameau de la commune de Piégros un moulin à farine et pressoir à huile.

Je me soumetts à payer au gouvernement toutes les contributions de choix qui seront imposées.

Recevez Monsieur le Préfet l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.



Communauté de

L'intercommunalité :

Depuis ses débuts, l'intercommunalité a considérablement évolué. Les différentes formes de coopération intercommunale aujourd'hui en vigueur ont eu longtemps un objectif essentiel : partager les coûts de construction et de gestion de tel ou tel équipement et donner aux communes les moyens, ensemble, de rendre un service qui ne pourrait exister sans cela, ou qui serait de moins bonne qualité s'il était organisé par une seule commune.

Ce type d'intercommunalité, qualifié « d'intercommunalité technique » était le plus répandu jusqu'il y a moins de dix ans.

Ainsi, la loi Joxe de février 1992 et surtout la loi Chevènement de juillet 1999 ont défini les moyens juridiques, fiscaux et techniques d'une réorganisation de notre territoire. Cette nouvelle législation correspond au rôle de « développeurs » que se sont attribués les maires depuis une vingtaine d'années. Cette nouvelle intercommunalité amène les élus à raisonner ensemble en définissant en commun les axes et les moyens d'une politique d'aménagement et de développement cohérente sur l'ensemble d'un territoire recouvrant les communes. C'est l'intercommunalité de « projet » ou de « développement ».

La Communauté de Communes du Crestois :

Communes membres du D.A.V.D., les communes de Crest, Aouste Sur Sye, Mirabel et Blacons, Piégros-La Clastre décident en 1993 de quitter cette structure jugée trop importante et où l'écoute était jugée difficile. Elles créent ainsi la C.C.C, organisation à taille plus humaine.

En 1997, après les élections municipales de 1995, Crest décide de se retirer.

Son fonctionnement :

La communauté est administrée par un conseil communautaire composé de 13 membres titulaires et 13 membres suppléants parmi les élus municipaux et dont le nombre de délégués est fonction du nombre d'habitants des communes membres (5 pour Aouste, 4 pour Mirabel et Blacons et 4 pour Piégros la Clastre).

Le conseil communautaire se compose ainsi :

- Président : Joël Mottet,
- Vices présidents : Maryline Manen et Gilles Magnon,
- Les délégués de chaque commune. Titulaires : G. Magnon, G. Raillon, S.Sanial, P. Soual

Suppléants: G. Farreyre, J-P. Deville, R. Marion, P. Permingeat.

Les employés :

- un agent administratif (30 h par semaine),
- 2 employés de déchetterie (2 x 24 h par semaine)

Le siège : il est situé dans des locaux loués à la commune de Aouste

Ses compétences :

- Aménagement de l'espace : Chartes intercommunales de développement et d'aménagement,
- Actions de développement économique : accueil et aide aux nouvelles entreprises,
- Protection et mise en valeur de l'environnement : déchets ménagers, station d'épuration...,
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sociaux, culturels et sportifs
- Services aux communes membres.

La communauté n'agit que sur son territoire et strictement pour des compétences transférées par les communes membres.

Communes du Prestois

Ses ressources :

La fiscalité directe additionnelle basée sur les quatre taxes (taxes d'habitation, foncières bâties et non bâties et taxe professionnelle) constitue la ressource principale de la communauté. Les autres ressources sont constituées des subventions de la CEE, de l'état, de la Région, du Département et des autres collectivités ainsi du produit des emprunts et de toute autre redevance.



Ses réalisations :

- La station d'épuration : Basée à l'Est de la commune de Crest en bordure de la Drôme, le fonctionnement est assuré en affermage par la société SDEI depuis 1996 jusqu'en 2008. Actuellement, la station traite les eaux usées de Crest, Eurre, Aouste Sur Sye, Mirabel et Blacons, Piégros-La Clastre.

- La Crèche-Halte garderie : Projet lancé il y a quelques années, cette structure a vu le jour en septembre 2003.

- Aide à la création d'entreprises : Partenaire de Val de Drôme Diois Initiative, la CCC participe à l'accueil et à la création de nouvelles entreprises (montage des dossiers, étude de faisabilité, demande de subventions...).

- Aide aux emplois saisonniers : en partenariat avec d'autres intercommunalités, la CCC participe à la mise en relation des demandeurs d'emploi avec des employeurs potentiels.

- Gestion des déchets ménagers : Depuis début 2003, la CCC a la compétence totale dans la collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers. Cela comprend aussi la gestion des sites de transfert basés à Aouste Sur Sye et Mirabel et Blacons.

Ses projets :

- Réhabilitation du site VICAT,

- Construction d'un gymnase intercommunal sur Piégros la Clastre,

- Actions en partenariat avec la MJC de Crest : Contrat temps libre.....

- Réorganisation de la partie collecte des ordures ménagères.

Et pour l'avenir ?

Maillon supplémentaire et indispensable, les intercommunalités doivent nous apporter les moyens de mettre en place et de faire fonctionner les services collectifs que nous attendons. Leurs actions ont pour mission de s'inscrire dans une politique d'aménagement et de développement cohérents.

À l'avenir, la C.C.C aura certainement de plus en plus de poids dans notre vie quotidienne. En effet, au plus haut niveau de l'état, les initiatives intercommunales sont encouragées, les projets mieux subventionnés.

L'intercommunalité est une structure qui permet aux petites communes de bénéficier d'appui et de soutien dans leurs projets. En aucune manière, cette structure ne doit substituer aux communes auxquelles, nous français, sommes tous attachés.

Horaires de permanence :

Lundi, mardi et le jeudi



Crèche / Halte-Garderie

« Les Tchoupinets de la Vallée »



Sollicitée en 1998 par les membres de l'Association des parents « Les Tchoupinets », la Communauté de Communes du Crestois (C.C.C.) a été à l'écoute de la demande, ressentant elle-même les nécessités d'accueil des jeunes enfants de moins de 6 ans.

Une étude a été conduite par l'Association qui avait déjà une expérience par ailleurs.

Un programme a été construit avec l'aide précieuse du C.A.U.E. de la Drôme.

Le désir du maître d'ouvrage était d'édifier une structure d'accueil confortable et conviviale pour les utilisateurs, celui de l'architecte était de proposer une construction à partir de matériaux nobles : le choix de la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) a été arrêté, et cette notion HQE a permis un subventionnement important de cet investissement : à ce jour, 59.76 % de subventions ont déjà été perçues pour la construction.

Le territoire concerné comprend les communes de la C.C.C., ainsi que celles des vallées de la Gervanne et de la Sye, ce qui représente environ 4200 habitants.

La Crèche / Halte-Garderie a une capacité d'accueil de 15 enfants sur 220 m² ; elle est située rue de Charançon, à Aouste Sur Sye près de la caserne des sapeurs-pompiers ; le bâtiment est conçu pour l'accueil d'handicapés.

C'est un équipement « multi-accueil », c'est à dire qu'il propose :

☞ Un accueil régulier : la crèche, compte 9 places proposées aux enfants de 2 mois et demi à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 ;

☞ Un accueil occasionnel : la halte-garderie, compte 6 places proposées aux enfants de 3 mois à 6 ans de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

La crèche / halte-garderie est fermée 2 semaines en août et 1 semaine à Noël.

Ce bâtiment se compose de : une entrée-vestiaire, une grande salle de jeux, un coin bébé, un coin « change », une cuisine, des toilettes, 3 salles de repos, des locaux techniques, et à l'étage, une salle de réunion et un coin réservé pour les activités des plus grands, à l'extérieur un jardin et une aire de jeux.

Les partenaires et conseillers sont la D.S. 26, service de la protection maternelle et infantile et la Caisse d'Allocation Familiale (C.A.F.), qui, par le « contrat petite enfance » signé avec la C.C.C., participe au fonctionnement à hauteur de 50 %.

La participation des familles est calculée par un barème défini par la C.A.F. tenant compte des ressources du foyer et du nombre d'enfants. Elle est calculée sur la base d'un tarif horaire. Pour les personnes ne résidant pas dans une des communes de la C.C.C. ou des communes ayant signé une convention avec celle-ci, une majoration est à ajouter.

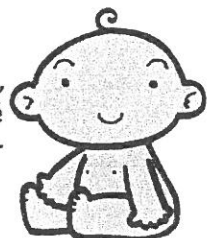
Sept personnes travaillent dans cette structure : six en contrat permanent avec les enfants et un agent d'entretien à partir de 17h30.

Plusieurs personnes sont employées à temps partiel, ce qui permet des remplacements sans embauche extérieure afin que les enfants soient toujours au contact des personnes connues.

La crèche / halte-garderie et toute l'équipe des Tchoupinets offrent une ambiance chaleureuse et sécurisante aux enfants et à leurs parents.

Voici un extrait du projet tel qu'il était défini lors de sa création par les bénévoles :

« Nous souhaitons faire de cette crèche / halte-garderie un lieu chaleureux, tendre, joyeux, ouvert où l'enfant sera guidé vers l'autonomie dans le respect de sa propre identité et de sa culture. Nous souhaitons que ce lieu suscite la rencontre, les échanges entre les enfants, les parents et les professionnels... »



Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 04.75.76.84.19.

Aux Frontières de l'Himalaya

Faire découvrir des paysages, des gens, des cultures, des coutumes, tout cela sans voyager : tel était l'objectif de l'exposition organisée par les bénévoles de la bibliothèque municipale, au mois d'octobre dernier.

De nombreux visiteurs, dont les élèves du RPI, ont pu découvrir la vie des habitants de cette immense chaîne de montagne qu'est l'Himalaya, symbolique carrefour culturel et géographique où

se rejoignent l'Inde du Nord, le Népal et le Tibet.

De nombreux objets d'art, magnifiquement présentés, témoins d'un "autre monde", ont particulièrement séduit les visiteurs.

Pour compléter l'exposition, plusieurs supports audio visuels étaient à la disposition du public pour lui faire partager un peu plus la vie difficile des habitants de ces contrées lointaines.

Cette exposition, dont les bibliothécaires bénévoles ont assuré le fonctionnement durant une semaine, a été réalisée par CRÉA DIFFUSION en partenariat avec plusieurs associations humanitaires, telle MAHAQUTHI dont l'objectif au Népal, est la réinsertion des femmes et des enfants défavorisés ainsi que le maintien des traditions artisanales.

Devant le succès remporté, les responsables songent déjà à renouveler l'expérience l'an prochain.



Conte

Le mardi 16 décembre, c'est le conteur africain Abou Fall et son ami musicien Doro Dimanta que les bénévoles de la bibliothèque avaient invités pour une soirée contes. De nombreux enfants, mais aussi des adultes avaient pris place dans l'église de notre village pour écouter avec passion le beau programme mis en scène par le conteur.

Le créateur, mais aussi la mère nourricière, étaient omniprésents dans ces histoires venues de l'Afrique profonde, toutes imprégnées de naïveté mais aussi de sincérité. Entre chaque conte ou mêlés à eux, des chants et des rythmes traditionnels complétaient ce spectacle pour le plus grand plaisir du public.

Encore une belle initiative de la part de nos bibliothécaires bénévoles ; tirons-leur notre chapeau pour ces belles initiatives.

Club Saint Médard

À Piégros-La Clastre, on ne présente plus le club de loisir Saint Médard. Ce fut d'ailleurs fait dans un précédent Encrier.

Cette fois-ci nous avons le plaisir de détailler une journée animation :
« repas chasseur 2003 »



Le mercredi 22 octobre, rendez-vous à 10h00 précises sur le parking « Marion » où le car nous attend. Il fait un temps superbe, un peu froid. Les premières gelées blanches sont apparues.



Chacun se salue, se fait la bise, on taquine un peu les derniers arrivés et on embarque. Un arrêt à Mirabel et Blacons, un arrêt à Aouste-Sur-Sye, un dernier à Crest et le car est bien rempli. Direction l'Ardèche, destination Boffres, où nous attend notre ancien charcutier qui a récemment ouvert là un hôtel restaurant. Le voyage, pas très long est l'occasion pour chacun de prendre des nouvelles des uns et des autres et aussi d'admirer les paysages de l'Ardèche. Paysages connus pour beaucoup mais toujours appréciés avec déjà toutes les couleurs de l'automne et les brumes des vallées.

La Présidente commente et nous parle des prochaines réjouissances : repas de Noël, sorties de printemps, loto etc... La Vice-Présidente fait son habituelle et attendue distribution de bonbons.

11h30, nous voilà arrivés. Gentiment accueillis par Véronique que la plupart d'entre nous avaient eu le plaisir de rencontrer au marché du village.

Midi nous nous installons à table : Kir à la châtaigne en apéritif puis assiette de succulentes charcuteries maison et surtout civet de chevreuil avec son gratin dauphinois pour que soit respecté le but du voyage : « repas chasseur ».



Le repas est animé, chacun y va de son histoire ou de sa chanson. Après la tarte et le café il faut s'aérer un peu. Quelques uns vont jouer aux boules, d'autres visitent le village avec sa belle église romane et les ruines de son château situées au sommet d'une colline où la vue est imprenable. À l'ouest les anciens volcans du Massif Central et à l'est nos 3 Becs, le Vercors et les Alpes déjà tout blanc de la première neige. La bise souffle et on retourne assez vite au restaurant pour quelques parties de belote.

Mais il est vite 17h00 il faut repartir, chacun reprend sa place dans le car en parlant de notre prochaine sortie avec nos amis de Blacons, Aouste et Crest.

Si la retraite est là et que vous avez envie de nous rejoindre le club loisirs Saint Médard est prêt à vous accueillir.

Le Club Saint Médard

Au Revoir Christian

Ce 16 juillet 2003, qui aurait pu être une belle journée d'été, les Clastrois apprennent avec une immense tristesse, le décès d'un des leurs : Christian BLACHON, à la veille de son 66^{ème} anniversaire venait de quitter ce monde, sa famille, ses amis, après avoir lutté inégalement pendant plusieurs mois contre la cruelle maladie.

Qui ne connaissait pas Christian, lui qui pendant une dizaine d'années a enseigné à l'école du village avant de consacrer douze autres années de sa vie au service de ses concitoyens en tant qu'élus municipal.

Précédemment en poste à Aurel, Christian Blachon a été nommé instituteur dans la commune en 1968. Sa passion des gens, sa servabilité et sa gentillesse – qualités qu'il partageait avec son épouse Yvonne et ses enfants, Jean-François, Vincent et Isabelle – ont permis, à cette nouvelle famille, de s'intégrer rapidement à la vie locale et de devenir des Clastrois à part entière. C'est ainsi que le nouvel instituteur est tout de suite devenu le gestionnaire-surveillant de la cantine et le principal animateur de la vie scolaire et extra scolaire. Les gamins de l'époque découvraient alors les joies des sorties à la neige avec la « Dedeuche » de l'institut. Plus tard, Christian, toujours dévoué à la cause commune, tiendra des rôles importants dans la vie associative et bien sûr municipale et intercommunale. En 1975, la famille BLACHON s'installera au quartier du Barou, où leur maison sera le reflet de ce que Christian aimait : la nature, la simplicité, mais aussi la joie de vivre et d'accueillir.

En 1978, avec l'envie d'aller plus loin dans la découverte de l'humain, notre ami quittera l'école pour se spécialiser en psychologie. Il obtiendra son diplôme et exercera en milieu scolaire jusqu'à sa retraite qu'il prendra en 1992 pour se retirer dans son petit paradis qu'était devenu le Barou.

Christian était un homme de culture, la culture sous toutes ses formes, mais peu être plus particulièrement la littérature. Il trouvait le livre beau et ce n'est pas par hasard qu'il a été – entre autres actions – à l'origine de la bibliothèque municipale. Il était de ceux qui se faisait un devoir de transmettre le savoir. Il était également un homme de patrimoine et son amour des vieilles pierres et de l'histoire locale ont fait merveille dans les divers chantiers de conservation du site de St Médard.

Christian, c'était un Ami, un vrai ; de ceux qui sont toujours là pour vous soutenir ou pour partager vos peines. Christian, maire adjoint de 1983 à 1995, a été un fidèle compagnon de route au service de son équipe, de ses concitoyens, de sa commune à laquelle depuis 35 ans, il avait su parfaitement s'intégrer et donner le meilleur de lui-même.

Mais Christian était avant tout un homme simple, qui aimait partager la conversation avec ses voisins, ses amis et même ses contradicteurs sans qu'aucune animosité ne viennent entacher les débats. Sa droiture, son besoin de justice sociale et les valeurs qu'il attachait à tout ce qui touche l'humanité, ont largement et durablement marqué son action municipale. Il aurait aimé transmettre aux siens encore un peu plus de leçons de la vie dans ce qu'elle a de plus beau, de plus vrai et de plus respectable. Il aurait certainement encore voulu parcourir un bout de chemin avec ses amis... avec nous. Mais voilà, le destin en a décidé autrement et Christian s'en est allé rejoindre, en cette belle journée d'été, ce monde que l'on dit meilleur.

C'est le petit cimetière de Réauville, en Drôme provençale, qu'il a choisi pour dernière demeure ; là où les cigales s'arrêtent de chanter pour écouter ce que le vent murmure au travers des cyprès ; là où le temps semble ralentir comme pour mieux laisser apprécier au passant ce qu'Amitié veut dire.



René Bergier
Maire honoraire

État Civil - 2003

Naissance

- Hugo Gérard Joël IMBERT, né le 13 février à VALENCE (Drôme)
domicilié au quartier Les Versannes ;

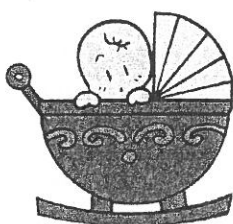
- Loris Fernand René GRONLIER, né le 20 mars à DIE (Drôme),
domicilié à La Montée de Carcavelle ;

- Lou Gaëlle VÉROT, née le 8 juin à VALENCE (Drôme),
domiciliée au quartier Les Moulins ;

- Clément Jean André BRUN, né le 17 juin à VALENCE (Drôme),
domicilié au quartier Les Andrieux ;

- Élio Léon Auguste LEMAIRE, né le 14 août à VALENCE (Drôme),
domicilié au quartier Chorier ;

- Soline Chantal Danielle NICOLET, née le 15 décembre à VALENCE (Drôme)
domiciliée au quartier Les Vignes.



Mariage

Sergey Alexandrovitch GRIGORYEV
et
Cécile ANCIANT
Le 22 mars

Xavier Marie Lucien VIAL
Et
Frédérique Christelle Laurence HOUDAS
le 7 juin

Johnny Adolphe Joseph CARDRON
et
Ingrid Véronique Chantal AFINDOULI
le 23 août

Cyril Émile Louis AUBERT
et
Stéphanie GELHAYE
le 4 octobre

Marc Olivier François JEANNEL
et
Sylvie DUPONT
Le 15 novembre



Décès

Adrien Max GRONLIER
le 9 mai à CREST (Drôme)

Roger GRAMOND
le 12 mai à BEAUSEMBLANT (Drôme)

Christian Henri BLACHON
le 16 juillet à PIÉGROS-LA CLASTRE (Drôme)

Julienne Marie BREYSSE
le 30 juillet à CAGNES-SUR-MER (Alpes Maritimes)

Fernande Renée BONNARD
le 17 août à SAINT CYR SUR MER (Var)

Louise Fernande Mathilde EYMARD
Le 23 octobre à BEAUVALLON (Drôme)





Recettes d'autrefois



La Soupe de courge et de pain cuit

La courge sera à la fois la soupière et la soupe, le plat et le repas.

Ingrédients :

1 courge
 du pain sec
 fromage râpé
 Sel
 Poivre
 1 ou 2 gousses d'ail hachées
 crème fraîche semi-épaisse
 papier aluminium



Préparation :

Choisir, sans coup, ni tâche, une jolie courge de 3 à 4 kilogrammes, pas plus.

Coupez lui un chapeau assez grand pour qu'une louche passe facilement dans l'ouverture pratiquée.

À l'aide d'une cuillère, ôtez les graines et les filaments autour des graines.

Puis remplissez le creux de petits morceaux de pain sec et de fromage râpé, sel, poivre et 1 ou 2 gousses d'ails hachées. Versez de la crème fraîche semi-liquide à fleur de pain, mais restez 2



centimètres en dessous de l'ouverture. Remettez le couvercle et emballez toute la courge dans du papier aluminium.

Faites cuire 2 heures à four assez chaud.

Sortez la courge du four délicatement car l'écorce s'est un peu ramollie. Faites attention de ne pas la crever.

Enlevez le papier aluminium et laissez la s'égoutter un moment. Puis posez la dans un plat creux et ôtez le couvercle.

Avec une cuillère en bois, détachez la chair délicatement sans aller jusqu'au bord et mélangez à la crème fraîche et au pain cuit.

Servez cette soupe épaisse et savoureuse à la louche.

Bon appétit!!!

Quelques médicaments de nos grands parents

Contre la toux : quelques gouttes de teinture d'iode dans un bol de lait.

Contre le rhume : mettre de l'eau de vie et du sucre dans un bol, faire flamber et boire toute la nuit, vous transpirez et le lendemain le rhume ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Contre l'arthrose et les douleurs : prendre une feuille de chou frisé que vous prendrez soin de repasser puis maintenez-la toute la nuit sur l'endroit sensible à l'aide d'un linge.



Horaires d'ouverture

Bibliothèque : mardi de 16h30 à 18h00
mercredi de 17h00 à 18h30
samedi de 10h00 à 12h00.

La Poste : mardi de 14h00 à 16h00
mercredi de 9h00 à 11h00
jeudi de 8h30 à 11h30
vendredi de 14h00 à 16h00
samedi de 8h30 à 11h30

Mairie : mardi de 14h00 à 17h00
mercredi de 9h00 à 12h00
jeudi de 14h00 à 17h00
vendredi de 09h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h30

Solution quizz télé de l'Encrier n° 16 : Michel DRUCKER.

Internet haut débit

L'internet haut débit (ADSL pour Asymétric Digital SubscriberLine ou réseau de raccordement numérique asymétrique, en français) pourrait bientôt être accessible sur les communes de Mirabel et Blacons et de Piégros-La Clastre.

L'objectif prioritaire du Conseil Général est de réaliser dans les meilleurs délais le raccordement haut débit des particuliers, des entreprises et des administrations. Cette politique volontaire rejoint les initiatives prises par France Télécom qui s'est engagé à ouvrir dans les meilleurs délais des accès ADSL dès que **100 clients** d'une même zone en font la demande.

Vous l'aurez donc compris : plus vite le nombre requis d'inscrits sera atteint et plus rapidement l'ADSL pourra devenir une réalité **blaconnaise et clastroise**.

Les avantages de l'ADSL

L'ADSL est une technologie de raccordement haut débit sur le réseau téléphonique existant.

L'ADSL permet d'utiliser le téléphone tout en surfant sur Internet à la différence d'une connexion bas débit par modem qui monopolise la ligne durant la connexion Internet

Soumise au marché de la concurrence, la connexion forfaitaire illimitée devrait devenir de moins en moins chère. (Actuellement moins de 30 € par mois selon les fournisseurs d'accès.)

De plus avec L'ADSL, les heures de grande affluence n'ont qu'un impact très limité sur les temps de transmission et rend quasiment inexistantes les déconnexions intempestives.

Enfin, il n'est pas nécessaire de changer de fournisseur d'accès. Une fois le central TELECOM équipé, l'accès à L'ADSL se fait dans le cadre de l'abonnement proposé par les opérateurs habituels (FREE, TISCALI, WANADOO, etc...).

Temps de transmission	Accès Internet	Accès Haut Débit
	Modem 56 Kb / s	ADSL 512 Kb / s
1 E-mail	2,9 s	0,5 s
1 photo (jpeg 1280x960)	1 mn 27 s	10 s
1 mn de musique (qualité CD)	12 mn 11 s	1 mn 10 s
1 CD-Rom	28 h 26 mn	3 h 00

Source du tableau : « En Direct » du Conseil Général de la Drôme.

Si vous êtes intéressés, appelez le secrétariat de mairie au 04.75.40.01.04., une liste sera constituée.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

*"Quel agrément, n'est-ce pas quand les fleurs se pavent
Aux balcons, aux terrasses ou qu'elles s'enrubannent
Tout au long d'une allée avec légèreté
Comme si par leur charme, elles nous courtoisaient !
Quel émerveillement une maison fleurie
Qui donne la vision d'un petit paradis !"*



Le concours des maisons fleuries existe sur notre commune depuis de nombreuses années ; cependant, peu de nouvelles inscriptions viennent compléter et renouveler la liste de participants existante ; cela est fort regrettable car bon nombre d'habitants de notre commune ont la main verte et beaucoup de goût, il suffit de se promener au printemps et d'ouvrir les yeux pour s'en apercevoir.

Ce concours est ouvert à tous et, est entièrement gratuit. Vous pouvez vous inscrire, en mairie, ou bien lors du marché aux fleurs qui a lieu le dernier week-end d'avril. Le jury communal, composé de 5 à 6 personnes, visite les participants et les note ; le palmarès des lauréats est envoyé au Conseil Général, avant le 15 juin. Le jury départemental visite ensuite les personnes qui ont obtenu le premier prix dans chaque catégorie. Au niveau communal, la remise des prix a lieu à l'automne au Centre Rural d'Animation ; chaque participant est récompensé : plante, fleurs séchées, bon d'achat... C'est l'occasion aussi de se retrouver, d'échanger. Au niveau départemental, une cérémonie a lieu à peu près à la même époque au Conseil Général, et réunit tous les lauréats de la Drôme, particuliers, mais aussi collectivités, entreprises, restaurants... A l'occasion de cette cérémonie, une projection de diapositives a lieu, et permet de revoir avec plaisir les réalisations les plus remarquables des lauréats de chaque commune inscrite dans notre département. N'hésitez plus, inscrivez-vous en retournant le bon ci-dessous avant le 31 mai.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE COMPLETE :

.....

.....

Téléphone : .../.../.../.../...

Je m'inscris dans la catégorie :

Maisons avec jardin

Décor floral au bord de la voie publique

Balcons et terrasses

Fenêtres ou murs

Fermes fleuries

Potager fleuri

Date :

Signature :

CALENDRIER 2004

DES MANIFESTATIONS D'ASSOCIATIONS CLASTROISES

Association	Date	Animation	Occupation
Comité des Anciens	08/02/04	Journée boudin	Place de la fontaine + C. R. A.
	12/06/04	Repas et assemblée générale	C. R. A. + Salle Bleue
	23/10/03	Loto	C. R. A. + Salle Bleue
	21/12/04	Préparation des colis	C. R. A.
Saint-Julien des 3 becs	15/12/03	Initiation à la prière	Aire sportive
	19/01/04	Initiation à la prière	Aire sportive
	05/02/04	Réunion	Aire sportive
	16/02/04	Initiation à la prière	Aire sportive
	15/03/04	Initiation à la prière	Aire sportive
	19/04/04	Initiation à la prière	Aire sportive
	17/05/04	Initiation à la prière	Aire sportive
	31/05/04	Pèlerinage à Saint Médard (lundi de pentecôte)	
	21/06/04	Invitation à la prière	Aire sportive
Amicale des Ecoles	06/03/04	Loto	C.R.A. + salle bleue
	19 ou 26/06/2004	Fête des écoles	Mirabel et Blacons
	13/11/04	Loto	Mirabel et Blacons
	14 ou 16/12/2004	Arbre de Noël	Mirabel et Blacons
Club Saint Médard	07/01/04	Tirage des rois	C.R.A.
	28/01/04	Assemblée Générale	C.R.A.
	17/03/04	Concours de Belote (interclub)	C.R.A.
	28/03/04	Loto	C. R. A. + Salle Bleue
	21/04/04	Repas de printemps	restaurant
	09/06/04	Voyage de printemps	
	22/09/04	Voyage d'automne	
	20/10/04	Repas chasseur	restaurant
	15/12/04	Repas de Noël	C.R.A. + salle bleue
	mardi mercredi 2e mercredi/mois	à 13 h 30 - Marche Pétanque + jeux divers Anniversaires du mois	C.R.A. de 14h00 à 18h00 sauf juillet/août C.R.A.
A. C. C. A.	01/02/04	Repas de la chasse	C. R. A. + Salle Bleue
	05/06/04	Assemblée Générale	C. R. A.
	25/06/04	Permanence permis	Aire Sportive de 18h00 à 20h00
	21/08/04	Permanence permis	Aire Sportive de 8h30 à 11h00
	28/08/04	Remise des permis de chasser	Aire Sportive de 8h30 à 11h00
Basket Piégros-La Clastre	18/12/04	Arbre de Noël	C.R.A. à 18h00
	31/01/04	Loto	C. R. A. + Salle Bleue
	08/05/04	Repas dansant	Salle polyvalente de Mirabel et Blacons
	06/06/04	Balcons de la Drôme	C. R. A. + Salle Bleue + Aire Sportive + Place
	19 ou 26/06/2004	Assemblée Générale	C. R. A. + Aire Sportive
	12/06/04	Tournoi des familles	Aire sportive
	3/4/5/09/2004	Vogue des croulants	C. R. A. + Salle Bleue + R. S. I. + Aire Sportive
11/09/04	Retour de vogue	C. R. A. + Salle Bleue	
Musique et Mouvements	Jeudi	Gym	C.R.A. de 18h30 à 20h30 pendant la période scolaire
Divers	Vendredi	Marché hebdomadaire	Place de la fontaine de 7h00 à 13h00
	Jeudi	Aide aux devoirs	C.R.A. + bibliothèque de 16h00 à 18h00
	23/24/25/04/2004	Marché aux fleurs	Place de la fontaine + C. R. A.
	08/05/04	Cérémonie du 8 mai	C.R.A.
	en juillet	Donneurs de sang	C. R. A. de 16h30 à 19h00
	16/07/04	Marché de nuit	Place de la fontaine + C. R. A.
	11/11/04 en novembre	Cérémonie du 11 novembre Donneurs de sang	C.R.A. C. R. A. de 16h30 à 19h00

CALENDRIER 2004
DES MANIFESTATIONS D'ASSOCIATIONS CLASTROISES

Association	Date	Animation	Occupation
Saint Julien les 3 becs	15-déc-03	Initiation à la prière	Aire sportive
Club Saint Médard	07-janv-04	Tirage des rois	C.R.A.
Saint Julien des 3 becs	19-janv-04	Initiation à la prière	Aire sportive
Club Saint Médard	28-janv-04	Assemblée Générale	C.R.A.
Basket Piégros-La Clastre	31-janv-04	Loto	C.R.A. + salle bleue
A. C. C. A.	01-févr-04	Repas de la chasse	C. R. A. + Salle Bleue
Saint Julien des 3 becs	05-févr-04	Réunion	Aire sportive
Comité des Anciens	08-févr-04	Journée boudin	Place de la fontaine + C. R. A.
Saint Julien des 3 becs	16-févr-04	Initiation à la prière	Aire sportive
Amicale des Ecoles	06-mars-04	Loto	C.R.A. + salle bleue
Saint Julien des 3 becs	15-mars-04	Initiation à la prière	Aire sportive
Club Saint Médard	17-mars-04	Concours de Belote (interclub)	C.R.A.
Club Saint Médard	28-mars-04	Loto	C. R. A. + Salle Bleue
Saint Julien les 3 becs	19-avr-04	Initiation à la prière	Aire sportive
Club Saint Médard	21-avr-04	Repas de printemps	
Divers	23/24/25/avr 2004	Marché aux fleurs	Place de la fontaine + C. R. A.
Basket Piégros-La Clastre	08-mai-04	Repas dansant	Salle polyvalente de Mirabel et Blacons
Divers	08-mai-04	Cérémonie du 8 mai	C.R.A.
Saint Julien des 3 becs	17-mai-04	Initiation à la prière	Aire sportive
A. C. C. A.	05-juin-04	Assemblée Générale	C. R. A.
Basket Piégros-La Clastre	06-juin-04	Balcons de la Drôme	C. R. A. + Salle Bleue + Aire Sportive + Place
Club Saint Médard	09-juin-04	Voyage de printemps	
Basket Piégros-La Clastre	12-juin-04	Tournoi des familles	Aire sportive
Comité des Anciens	12-juin-04	Repas et assemblée générale	C. R. A. + Salle Bleue
Amicale des Ecoles	19 ou 26-juin-04	Fête des écoles	Mirabel et Blacons
Basket Piégros-La Clastre	19 ou 26-juin-04	Assemblée Générale	C. R. A. + Aire Sportive
Saint Julien les 3 becs	21-juin-04	Initiation à la prière	Aire sportive
A. C. C. A.	25-juin-04	Permanence permis	Aire Sportive de 18h00 à 20h00
Divers	16-juil-04	Marché de nuit	Place de la fontaine + C. R. A.
A. C. C. A.	21-août-04	Permanence permis	Aire Sportive de 8h30 à 11h00
A. C. C. A.	28-août-04	Remise des permis de chasser	Aire Sportive de 8h30 à 11h00
Basket Piégros-La Clastre	3/4/5-sept-04	Vogue des croulants	C. R. A. + Salle Bleue + R. S. I. + Aire Sportive
Basket Piégros-La Clastre	11-sept-04	Retour de vogue	C. R. A. + Salle Bleue
Club Saint Médard	22-sept-04	Voyage d'automne	
Club Saint Médard	20-oct-04	Repas chasseur	restaurant
Comité des Anciens	23-oct-04	Loto	C. R. A. + Salle Bleue
Divers	11-nov-04	Cérémonie du 11 novembre	C.R.A.
Amicale des Ecoles	13-nov-04	Loto	Mirabel et Blacons
Amicale des Ecoles	14 ou 16-déc-04	Arbre de Noël	Mirabel et Blacons
Club Saint Médard	15-déc-04	Repas de Noël	C.R.A. + salle bleue
Basket Piégros-La Clastre	18-déc-04	Arbre de Noël	C.R.A. à 18h00
Comité des Anciens	21-déc-04	Préparation des colis	C. R. A.
M.J.C. de Crest	lundi	Accordéon, atelier voix	C.R.A. de 18h30 à 22h00 pendant période scolaire
Club Saint Médard	mardi	à 13 h 30 - Marche	
M.J.C. de Crest	mardi	Guitare, Folk club tradivarius	C.R.A. de 18h30 à 23h00 pendant période scolaire
Club Saint Médard	mercredi	Pétanque + jeux divers	C.R.A. de 14h00 à 18h00 sauf juillet/août
M.J.C. de Crest	mercredi	Rock, Salsa	C.R.A. de 18h30 à 20h30 pendant période scolaire
Divers	jeudi	Aide aux devoirs	C.R.A. + bibliothèque de 16h00 à 18h00
Musique et Mouvements	jeudi	Gym	C.R.A. de 18h30 à 20h30 pendant période scolaire
Divers	vendredi	Marché hebdomadaire	Place de la fontaine de 7h00 à 13h00
Divers	en juillet	Donneurs de sang	C. R. A. de 16h30 à 19h00
Divers	en novembre	Donneurs de sang	C. R. A. de 16h30 à 19h00